

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 13 janvier 2016

Etaient présents : Y. Billod-Laillet, J. Breuil, P. Cart-Lamy, J. Henry-Leloup, F. Lopez, N. Koval-Bondy, G. Cellier, C. Megel, S. Galimard, F. Mercet, F. D'Amato

Etaient absents excusés : S. Faivre (procuration G. Cellier), , JC Goy (procuration Y. Billod-Laillet), E. Gardier-Jacquot (procuration P. Cart-Lamy)

Absents : N. Moysse,

Secrétaire de séance : J. Henry-Leloup

J. Breuil informe le conseil municipal de la démission de JC Goy de son poste d'adjoint, lecture de la lettre de Mr Goy concernant son absence au conseil de ce jour.

Intervention de N. Kowal-Bondy et C. Megel qui informent de leur démission et de celle de N. Moysse pour des raisons de conflits sur le fonctionnement du conseil municipal et de confiance en l'exécutif.

Longue discussion sur ce fonctionnement, demande de démission totale de J.C. Goy de la majorité des conseillers, demande de redéfinir le partage des tâches.

Départ de Mme Kowal-Bondy et Mr Megel

➤ Approbation compte rendu conseil municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2015 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu est adopté avec 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➤ Contrats entretien

- Ascenseur Salle culturelle : installation par la société ERMHES, obligation d'entretien la première année par la même entreprise ; proposition financière 762.84 € HT, intervention une fois par trimestre, dépannage dans un délai de 24 h ouvrées

Accord à l'unanimité, ainsi que le devis pour un système mécanique soit 789.77 € TTC

- Climatisation : 2 offres :
 - Daval 778 € HT
 - DFC 460 € HT

Accord à l'unanimité pour l'offre de DFC

- Aire de jeux (Carrons, Camping) , but foot
Actuellement **Système plus** avec maintenance
 - Tarifs 2016 : parc + foot = 280 € HT / an + 3 contrôle fonctionnel à 135 € HT
 - Camping : 105 € HT / an + 3 contrôle fonctionnel à 90 € HTTotal contrôle principal : **385 € HT / an**
Proposition **Apave** : sans maintenance
 - Tarifs : Carrons + camping : 200 € HT/an
 - Foot : 210 € HT / anTotal contrôle principal : **410 € HT / an**

Accord à l'unanimité pour la reconduction des contrats avec Système plus.

➤ Avenant bail logement :

Modification du bail du logement 1 rue du Gey suite à la demande des locataires comme suit :

À compter du 1er février 2016 le bail est conclu avec Mme TODESCHINI Laetitia soit suppression du locataire Mr MANEA Arii

Accord à l'unanimité du conseil municipal

➤ Dépenses d'investissements engagées avant le vote du budget 2016 :

(Afin de régler les factures d'investissement avant le vote du budget)

Remplacement porte d'entrée Woka Loisirs suite à sinistre soit 2 695 €

Frais géomètre sur achat garage : 286 €

Le Conseil Municipal, autorise le Maire, à engager, liquider et mandater ces dépenses sur le compte 21318 pour un montant de 2 981 €

➤ Indemnité comptable du trésor :

Une délibération en janvier accordait 75 % de l'indemnité (calculée sur la base des dépenses des 3 exercices antérieurs) soit pour 2015 une indemnité de 408.28 € si 100 % indemnité de 544.37 € brute
Le conseil municipal décide de reconduire 75 % de l'indemnité

➤ Questions diverses

- Demande du club de kayak suite à l'achat d'un véhicule pour l'achat d'un encart publicitaire au nom de la commune, le conseil municipal accepte l'encart 50 x 70 cm pour un prix de 700 €.
- Entrée camping : suite aux nuisances sonores, le conseil municipal décide d'attendre la présentation par la gendarmerie concernant le projet de caméras avant de se prononcer.

De Mmes D'Amato et Galimard :

- Calendrier d'entretien du cimetière : l'entretien du cimetière se fait par les agents communaux pour le compte du Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey, pas de calendrier défini, se fait dès que possible sans produits phytosanitaires.
- Peut-on abréger l'essai de circulation Grande rue qui pose de vrais problèmes y compris de sécurité ? : plusieurs aménagements ont été effectués depuis le début.
Vote du conseil pour :
 - essai jusqu'à la fin du mois comme prévu à l'identique
 - poursuivre l'essai en réduisant une place de stationnement et la longueur pour faciliter l'accès aux garages des riverains
 - supprimer tout

La solution 2 est retenue

- Prêt d'une salle pour l'école primaire se prêtant à l'activité de la danse : pas de soucis sur le principe mais faire une demande en mairie (fonction des disponibilités des salles)

Le maire rappelle que les Quingeois peuvent faire leurs demandes directement en mairie, une réponse leur sera faite beaucoup plus rapidement.